Démission d'un quart du jury de l'agrégation externe de mathématiques : les effets de la masterisation^(*)

Devant la dégradation des conditions du concours et de la formation des maîtres, 30 membres du jury de l'agrégation externe de mathématiques ont démissionné le 13 février 2012.

Voici leur lettre de démission.

Le système éducatif français est en crise, la situation est grave.

La crise apparaît d'abord dans l'asphyxie des moyens. Les fermetures de classes se succèdent à un rythme accéléré dans les écoles primaires, les collèges et les lycées. Les universités n'arrivent pas à accueillir décemment les étudiants ; elles sont précipitées dans une course effrénée aux financements. Il y a une baisse alarmante des effectifs dans les études scientifiques ainsi que dans les filières professionnelles. Les mesures indignes prises récemment à l'encontre des étudiants étrangers aggravent encore la situation. Élèves, étudiants, parents, chefs d'entreprises, enseignants, tous perdent peu à peu confiance dans notre système de formation.

(*) Nous rendons public ce texte le 13 février 2012. Les jurys étant constitués pour chaque session, notre « démission » est en fait un refus de participer au jury pour la session 2012.

Un signe alarmant est la désaffection croissante des étudiants pour le métier de professeur. Amorcé au début des années 2000, le phénomène a connu en 2011 une accélération brutale, effet immédiat de l'entrée en vigueur de la réforme de la formation et du recrutement (connue sous le nom de « masterisation »). Par exemple, au CAPES externe de mathématiques, où il y avait 846 postes ouverts en 2010 et 950 en 2011, le nombre de candidats présents aux épreuves écrites est passé de 2695 en 2010 à 1285 en 2011 (-53%), le nombre d'admissibles de 1919 à 1047 (-46%), le nombre d'admis de 846 à 574. Ainsi, l'effondrement du nombre de candidats a été tel que le jury n'a pu pourvoir en 2011 que 60% des postes offerts. De tels chiffres se passent de commentaire. Sans être encore aussi catastrophique, la situation de l'agrégation n'en est pas moins alarmante : le nombre de candidats présents à l'écrit a régulièrement baissé depuis 2006 (ils étaient 1853 en 2006 et 1124 en 2011), alors qu'en même temps le nombre de postes augmentait. Les effectifs des préparations au CAPES ou à l'agrégation restent cette année à un niveau très bas. Pourtant le besoin en professeurs est énorme. Les rectorats en sont à publier des petites annonces pour rechercher les professeurs de mathématiques qui leur manquent. On recrute ainsi dans l'urgence des personnels précaires, non qualifiés et sans formation professionnelle. Les zones « difficiles » sont les premières touchées, ce qui va à l'encontre de l'égalité des chances et compromet la vie des générations à venir.

Pour une très grande part, la crise de l'école provient des déséquilibres de la société et de l'économie, dans le monde comme en France, entraînant une perte de confiance et des difficultés d'adaptation. Ceci devrait être une raison de plus pour faire de l'école une priorité, un devoir pour la nation afin de mieux préparer l'avenir.

Pour améliorer l'école il faut reconnaître ses problèmes. Notre système éducatif a certainement ses faiblesses, qu'il faut corriger. Cependant il a aussi des forces considérables, qu'il faut absolument préserver. L'une d'elles, reconnue dans le monde entier, était sa capacité de formation et de recrutement des enseignants, garantissant de très solides bases scientifiques et humanistes. Or dans sa frénésie de réformes, le ministère de l'éducation nationale est en train de détruire sciemment cette capacité. Nous ne pouvons pas rester passifs devant cette entreprise de démolition.

La masterisation a été imposée sans aucune concertation, contre l'avis quasi unanime de la communauté éducative (cf. le récent rapport Jolion⁽¹⁾). L'exigence du diplôme de master pour tous les concours d'enseignants a détourné un grand nombre de candidats potentiels. Beaucoup des meilleurs étudiants, pour lesquels la deuxième année de master est une ouverture naturelle vers la recherche, ont déserté les préparations à l'agrégation. D'un autre côté, des étudiants moins brillants ont reculé devant la difficulté supplémentaire que représentait le master. Le flux, modeste mais régulier, et bénéfique, de candidats venus d'autres secteurs d'activité professionnelle pour une reconversion a été stoppé net.

⁽¹⁾ http://smf.emath.fr/files/text_like_files/rapportjolion.pdf

⁽²⁾ http://arianeinternet.conseil-etat.fr/arianeinternet/getdoc.asp?id=192811&fonds=DCE &item=2

L'un des aspects les plus graves de la réforme en cours est l'attribution d'un service d'enseignement à temps plein aux lauréats, juste après le concours. Cette mesure n'a aucune autre justification que l'exigence d'économies budgétaires. Elle a d'ailleurs été désapprouvée par le Conseil d'État⁽²⁾. La formation professionnelle est ainsi sacrifiée. Une réforme aurait dû avant tout motiver les étudiants et les mettre dans les meilleures conditions de préparation. C'est exactement le contraire qui s'est produit.

La masterisation a déjà changé le visage de l'agrégation, en diminuant fortement le nombre des candidats. Or ce concours est un des points les plus forts de notre système. Son intérêt principal est de garantir un recrutement de qualité indiscutable. Le stage qui suivait l'admission complétait la formation professionnelle. Les conditions nouvelles d'inscription ont changé la donne, là où il n'y avait aucune nécessité.

Une conséquence de la suppression de l'année de formation professionnelle après le concours a été l'introduction de l'épreuve « agir en fonctionnaire de l'état et de façon éthique et responsable », censée tester la déontologie et les qualités humaines du candidat en un quart d'heure lors de l'oral, plutôt qu'au cours d'une année d'apprentissage sur le terrain. Le jury de l'agrégation de mathématiques, pratiquement unanime, avait lors de la session 2010 indiqué dans une motion rendue publique son opposition à l'instauration de cette nouvelle épreuve dans ces conditions. Plusieurs jurys d'autres disciplines en avaient fait autant. La moitié du jury de l'agrégation de philosophie avait même démissionné pour protester contre l'absurdité de l'épreuve « agir ». Le ministère n'a même pas daigné répondre à ces critiques. Au contraire, il s'est ingénié à dénaturer encore plus le concours en y introduisant des contraintes nouvelles (certification en informatique et en langues, à un niveau clairement irréaliste), toujours sans concertation et sans préparation.

À ces contraintes s'est ajoutée une complication supplémentaire : le ministère a imposé à tous les jurys un calendrier extrêmement serré qui, pour les concours à gros effectifs comme celui de mathématiques, a transformé la session d'oral 2011 en un marathon très difficile à gérer. Annoncé comme exceptionnel par le ministère, ce resserrement du calendrier a été accepté par notre jury, soucieux de préserver l'agrégation, de permettre aux candidats de faire valoir leur travail de préparation, et d'assurer aussi bien qu'il le pouvait le recrutement de professeurs pour pourvoir les 288 postes mis au concours en 2011.

Mais les membres du jury ont en même temps voulu renvoyer à leur tutelle un message d'alerte exprimant leur inquiétude quant à la détérioration du concours et plus généralement des conditions de formation et de recrutement des professeurs. Cette démarche n'était pas destinée à être rendue publique, mais un nouveau diktat ministériel concernant la session 2012 a mis le feu aux poudres : le calendrier, loin de redevenir normal, allait être encore plus resserré ; le jury disposait de moins de temps alors que vingt postes de plus étaient à pourvoir. La seule façon d'organiser le concours en respectant les délais imposés et sans porter atteinte à l'équité des épreuves pour tous les candidats serait de diminuer le nombre d'admissibles : prendre une telle décision pour des raisons purement administratives est pour nous

inacceptable.

Une lettre circonstanciée, signée par une grande majorité des membres du jury 2011, fut adressée au ministre, détaillant nos inquiétudes sur le fond, et lui demandant surtout de revoir les dates d'oral (nous suggérions par exemple de moduler celles-ci suivant les effectifs de chaque concours). Le mécontentement était tel que les signataires faisaient part de leur intention de ne pas siéger en 2012 s'ils n'obtenaient pas de réponse. Il y eut certes une réponse, mais indirecte et accablante : adressée au président du jury, elle le chargeait en quelque sorte de calmer ses troupes, maintenait les contraintes absurdes du calendrier et ne disait pas un mot des questions de fond.

Aussi, trente d'entre nous, soit plus d'un quart du jury 2011, ont décidé qu'il n'était plus possible d'assister passivement à la destruction de notre système de formation et de recrutement. Ils ont pris la grave décision de démissionner et de rendre publiques les raisons de leur geste.

Le mépris avec lequel la DGRH et le ministère ont traité leur personnel à cette occasion va bien avec le fond et la forme des réformes récentes. C'est contre tout cela que les démissionnaires protestent aujourd'hui.

La protestation de membres d'un jury d'agrégation peut apparaître comme dérisoire au regard de la crise que traverse la société, en particulier du chômage qui frappe 25% des jeunes. À ceux qui voient dans notre démarche une réaction élitiste, émanant de quelques privilégiés, nous disons que la formation de la jeunesse est la question clé aujourd'hui, et que nous refusons la destruction en cours des outils de cette formation. Quelle chance a-t-on d'entrevoir la sortie de la crise si on renonce à donner une formation de qualité aux futurs citoyens ?

Or les conséquences des réformes actuelles sont déjà visibles : on enverra dans les classes de jeunes professeurs moins motivés, moins bien formés scientifiquement, sans ou presque sans formation pédagogique ni professionnelle. Un gâchis patent, pour ces professeurs autant que pour leurs élèves.

Le système d'éducation français a longtemps été un modèle. Il est urgent qu'il le redevienne. Nos universités devraient attirer des étudiants du monde entier. C'est particulièrement vrai en mathématiques, où l'école française est une des meilleures du monde. Mais ne nous y trompons pas, l'élite ne peut pas reposer sur du vide. Nos médailles Fields ne sont pas une rente éternelle. La dégradation générale aura inévitablement des répercussions sur l'ensemble du tissu scientifique, et en particulier sur notre recherche de pointe.

Il est urgent de redonner au métier d'enseignant l'éclat qu'il a perdu. N'attendons pas qu'il soit trop tard. En défendant un outil de formation et de recrutement efficace, c'est à l'avenir de tous les jeunes que nous pensons.

Liste des trente démissionnaires(*)

Dominique Barbolosi. Professeur, université d'Aix-Marseille.

Daniel Bennequin. Professeur, université Paris Diderot.

Laurent Bernis. Professeur de classes préparatoires, lycée Kerichen, Brest.

Franck Boyer. Professeur, université d'Aix-Marseille.

* Olivier Brinon. Maître de conférences, université Paris-Nord.

Marie-Line Chabanol. Maître de conférences, université Bordeaux 1.

René Cori. Maître de conférences, université Paris Diderot.

Hubert Correia. Professeur de classes préparatoires, lycée Michel Montaigne, Bordeaux.

* Clément De Seguins Pazzis. Professeur de classes préparatoires, lycée Sainte-Geneviève, Versailles.

Sandrine Dozias. Professeur de classes préparatoires, lycée Descartes, Tours.

* Denis Favennec. Professeur de classes préparatoires, lycée Michel Montaigne, Bordeaux.

Jean-Christophe Feauveau. Professeur de classes préparatoires, lycée de Bellevue, Toulouse

Françoise Fontanez. Professeur de classes préparatoires, lycée Marcelin Berthelot, Saint-Maur.

Jean-Claude Fort. Professeur, université Paris Descartes.

Serge Francinou. Professeur de classes préparatoires, lycée Charlemagne, Paris.

Isabelle Gaudron. Maître de conférences, université Paris-Nord.

Hervé Gaussier. Professeur, université Joseph Fourier, Grenoble.

Stéphane Gonnord. Professeur de classes préparatoires, lycée du Parc, Lyon.

Thierry Klein. Professeur, université Joseph Fourier, Grenoble.

Bernard Loiseau. Professeur de classes préparatoires, lycée Marcelin Berthelot, Saint-Maur.

Édith Méthou. Professeur de classes préparatoires, lycée Victor Hugo, Besançon.

Nicolas Meunier. Maître de conférences, université Paris Descartes.

Rached Mneimné. Maître de conférences, université Paris Diderot.

Sylvie Monniaux. Maître de conférences, université d'Aix-Marseille.

Bertrand Philibert. Professeur de classes préparatoires, lycée Marcelin Berthelot, Saint-Maur.

Simon Riche. Chargé de recherche, CNRS, Clermont-Ferrand.

Antoine Rousseau. Chargé de recherche, INRIA, Montpellier.

Monique Teillaud. Directrice de recherche, INRIA, Sophia Antipolis.

Emmanuel Thomé. Chargé de recherche, INRIA, Lorraine.

Jacques-Arthur Weil. Maître de conférences, université de Limoges.

^(*) Les trois collègues signalés par un astérisque ont cependant accepté de corriger l'écrit.